

Telle fut la noble et lumineuse apologie par laquelle Monseigneur de Forbin-Janson crut devoir entrer dans l'arène et commencer sa mission évangélique parmi nous. Considéré comme orateur, il nous paraît posséder à un degré éminent la triple puissance du pathétique, de la logique et de l'enthousiasme, ce qui joint à une phraséologie naturelle et intarissable doit placer cet illustre Prélat bien haut sur la liste des prédicateurs. Mais je vous le déclare, lecteurs, si vous voulez vraiment l'apprécier, il faut venir l'entendre.

N. B.—Les exercices du matin se font à 7 heures, et ceux du soir à 5 heures précises.

CONDITIONS DU NOUVEAU RECUEIL DES MÉLANGES RELIGIEUX.

1°. Les *Mélanges Religieux* se publieront une fois chaque semaine, en un cahier in 8vo. de 16 pages au moins, dans le format et l'impression du présent journal.

2°. Le prix de souscription, outre les frais de poste, sera de quatre piastres par année, dont moitié payable d'avance, au commencement de chaque semestre.

3°. MM. les Curés sont priés de recueillir, comme agens, les souscriptions dans leurs paroisses respectives et d'en faire remettre le montant, avec la liste des abonnés, comme suit :

Ceux du district de Québec, partie à Mr. Plante, Vicaire à la cure de Québec, et partie à Mr. Pilote, Directeur du Collège de Ste. Anne. Ceux du district des Trois-Rivières à Mr. V. Guillet, N. P. Ceux enfin du district de Montréal à Mr. Paré, Prêtre Sous-Secrétaire à l'Evêché. On pourra également s'abonner chez Mr. E. R. Fabre et C. P. Lépron, Libraires, à Montréal.

4°. Aussitôt les noms des souscripteurs connus et le premier semestre payé, on procédera à l'impression et à l'envoi du journal.

5°. Les communications dont on voudra bien favoriser les *Mélanges Religieux* doivent être adressées, franchises de port, à Mr. J. C. Prince, Prêtre, à l'Evêché.

MONTREAL :

Imprimé et publié par LOUIS PERRAULT, demeurant Rue Ste. Thérèse.